

■ Les autres micropolluants organiques

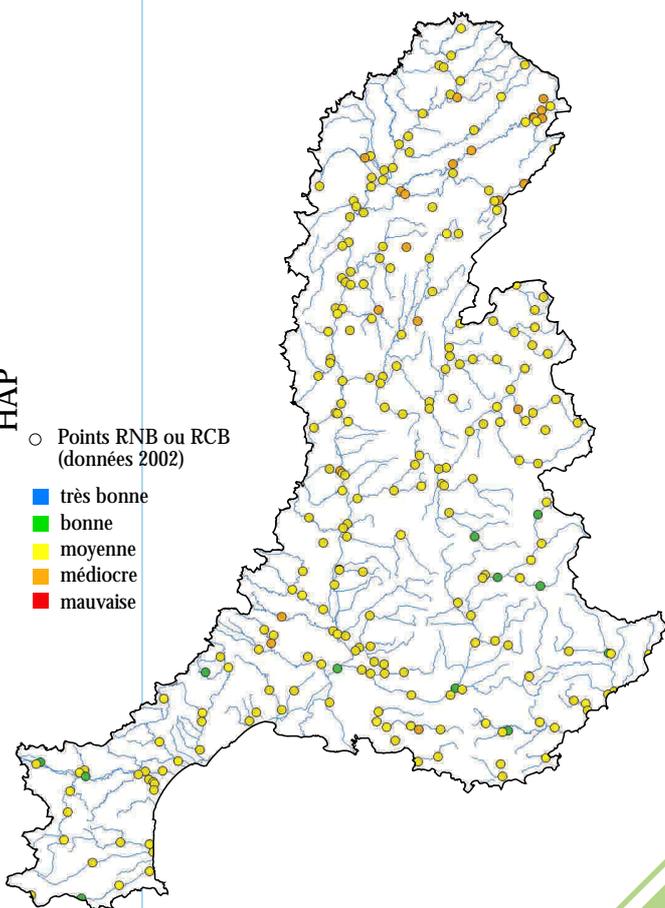
Le problème de la contamination par les autres micropolluants organiques (hors HAP, PCB et pesticides) se résume principalement à deux sites industriels rejetant leurs effluents dans le Drac et la Durance. Les solvants chlorés sont, pour ces deux grands centres industriels, à l'origine de cette contamination.

En ce qui concerne les substances prioritaires et prioritaires dangereuses, la bonne qualité apparente des eaux du district vis à vis de ce type de pollution ne doit pas masquer le fait que toutes les substances visées par la décision CE du 20 novembre 2001 ont été identifiées dans les eaux, sédiments, ou matières en suspension du district. Seuls les chloroalcanes C10-C13 n'ont jamais été identifiées, ainsi que les composés du tributylétain, mais du fait de l'absence actuelle de méthode de dosage.

La contamination par les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), touche pratiquement l'ensemble des stations de suivi sur le district.

HAP

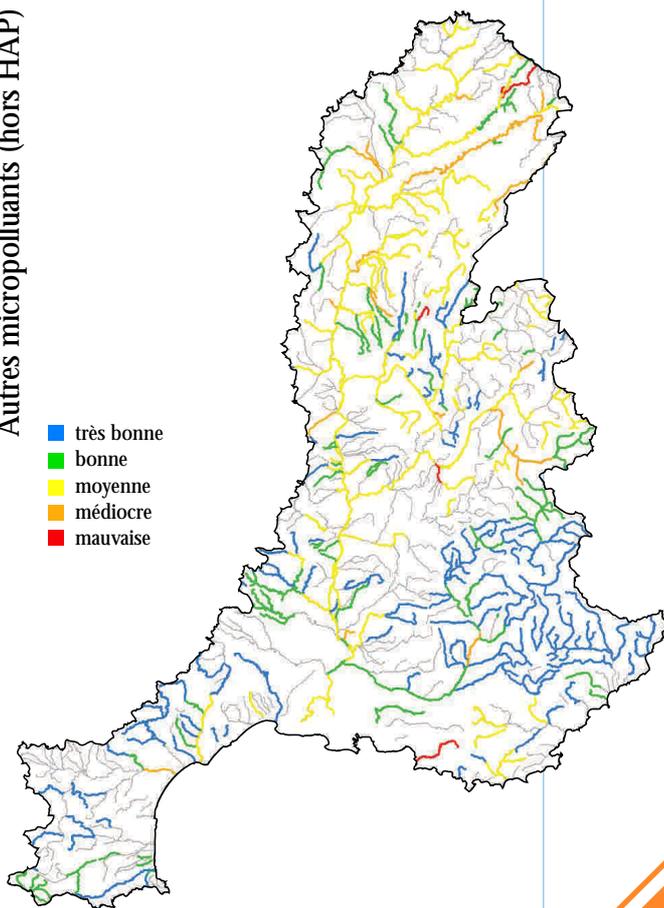
- Points RNB ou RCB (données 2002)
- très bonne
- bonne
- moyenne
- médiocre
- mauvaise



E

Autres micropolluants (hors HAP)

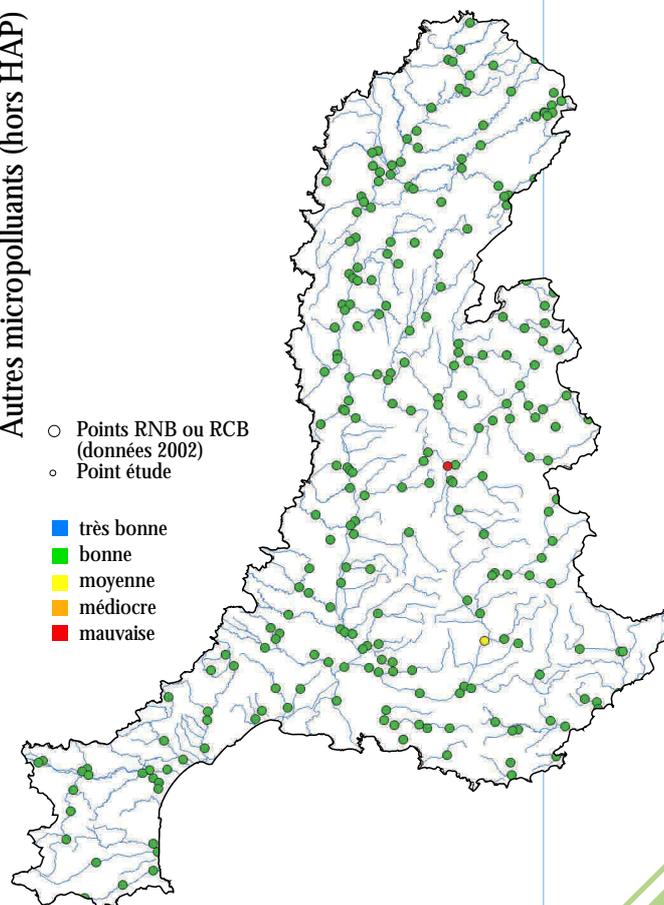
- très bonne
- bonne
- moyenne
- médiocre
- mauvaise



E

Autres micropolluants (hors HAP)

- Points RNB ou RCB (données 2002)
- Point étude
- très bonne
- bonne
- moyenne
- médiocre
- mauvaise



E